1 L'UNIO

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Justice et affaires judiciaires de la CEEAC : le Gabon aux assises techniques en RDC

Issa IBRAHIM Libreville/Gabon

N prélude à la conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) prévue ce 25 février en République démocratique du Congo (RDC), la ministre de la Justice, garde des Sceaux,

mas, s'est rendue à Kinshasa à la tête d'une importante délégation. Dans la capitale congolaise, la garde des Sceaux a pris part aux côtés de ses homologues de la sous-région aux travaux du Comité technique spécialisé sur la justice et les affaires judiciaires de la CEEAC.

Cette rencontre ministérielle a donné l'occasion aux experts relatifs au fonctionnement de la Commission de la CEEAC. Il s'agit, entre autres, d'un certain nombre de projets de textes (règlement intérieur révisé de la Conférence, règlement intérieur révisé du Conseil, règlement intérieur de la Commission, règlement intérieur du Comité Inter-État, règlement intérieur Corep/Formation Copax, règlement intérieur du CTSDSS). Au terme des échanges, un consensus s'est dégagé sur la nécessité de surseoir à l'examen de tous les projets de textes sur la réforme et l'examen du règlement intérieur du comité Inter-États des experts. Ainsi que sur les cadres normatifs relatifs aux règles de comptabilité générale et budgétaire de la Communauté. Les délégations réunies à Kinshasa (RD Congo) ont par ailleurs fait des recommandations dont l'organisation d'un atelier technique régional de réflexion et des experts juristes des États membres. Tout comme les ministres ont approuvé la recom-



La ministre de la Justice, Erlyne Antonela Ndembet-Damas, a pris part aux travaux de Kinshasa.

mandation des experts relative au renvoi à un examen ultérieur de tous les projets de textes réglementaires sur le fonctionnement des principaux organes de la Communauté. Ainsi que sur les cadres normatifs relatifs aux règles de comptabilité générale et budgétaire de la CEEAC. À noter qu'à l'issue de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de ce 25 février 2023 à Kinshasa, le président de la République, Ali Bongo Ondimba, prendra le flambeau de la présidence de la CEEAC.

lci et là

ONE FOREST SUMMIT : MATHA VEUT LA SALUBRITÉ, RIEN QUE



Le ministre d'État à l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, a rencontré hier, rue Jean-Baptiste Ndendé, les maires du Grand Libreville, les responsables de Clean Africa et le commandant en chef des Forces de police nationales (FPN). Objet : prendre des dispositions pour que la capitale gabonaise présente un visage avenant lors du One Forest Summit prévu au Gabon les 1er et 2 mars prochains. Ainsi, le ministre de l'Intérieur a instruit les différents maires de procéder au pavoisement de la ville, au désherbage et à l'entretien des espaces verts. Concernant l'occupation anarchique des espaces publics, la Police veillera au grain. La société Clean Africa qui vient de se voir doter de nouveaux outils, a été instruite par le membre du gouvernement à l'effet de se mobiliser davantage pour toiletter la capitale en prélude à ce Sommet.

ARTS ET CULTURE : RÉUSSIR À TOUT PRIX



AURÉOLÉS de leur récente nomination en Conseil des ministres (20 février 2023), les promus du cabinet du ministre de la Culture et des Arts ainsi que des directions générales et des organismes sous tutelle ont l'obligation de fournir des résultats positifs car l'échec n'est pas une option pour eux. Les attentes sont nombreuses – celles des artistes et acteurs culturels en l'occurrence –, et le travail à abattre assez ardu pour un département ministériel resté longtemps dans l'indolence et l'inaction. Raison pour laquelle l'équipe dirigeante actuelle, déterminée à réussir, souhaite s'entourer de personnes capables d'accomplir cette mission avec efficacité. D'où l'exhortation du secrétaire général, Minko Mi Ndong N'nang, aux promus, au cours de la cérémonie d'installation, à se montrer à la hauteur pour "relever la maison Culture".

Par F.S.L. et AEE

Protection sociale : le comité de surveillance apprécie les réformes

Libreville/Gabon

E Comité de surveillance et de contrôle des organismes de protection sociale a tenu mercredi dans les locaux du ministère des Affaires sociales les travaux de sa deuxième session.

Il s'agissait pour ce comité de faire un état des lieux de la mise en œuvre des décisions arrêtées lors de la première session, d'examiner et d'adopter le projet de budget 2023 de la CNSS. Et aussi de faire la présentation du plan d'opérationnalisation du Fonds 4 des travailleurs indépendants et assurés volontaires en 2023 par la Cnamgs. "D'une manière globale le comité de surveillance est satisfait du niveau des réformes engagées à la CNSS, les comptes sont positifs, nous



Les administrateurs ont adopté le budget 2023.

avons une bonne visibilité sur les réformes. Nous leur avons également demandé d'accélérer la réforme du fonds 4 pour que les travailleurs non salariés qui ne bénéficient pas de l'assurance maladie puissent être identifiés et enrôlées", a indiqué Guy-Patrick Obiang Ndong.

À cet effet, le ministre de la Santé et des Affaires sociales a invité les deux caisses (CNSS et CNAMGS) à s'investir davantage dans le recouvrement, le contrôle et la lutte contre la fraude, afin de garantir des prestations de qualité aux populations gabonaises. Pour mémoire, ce comité a la charge, conformément au décret 0154/PR/MSAS du 30 juin 2022, d'assister le gouvernement dans la mise en œuvre du pouvoir de contrôle des actes de gestion des organismes de protection sociale.